

COMMISSION DU CODEX ALIMENTARIUS



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



Organisation
mondiale de la Santé

Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie - Tél: (+39) 06 57051 - Courrier électronique: codex@fao.org - www.codexalimentarius.org

Point 3.2 de l'ordre du jour

CRD04
Juin 2021

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES

**COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS
VÉTÉRINAIRES DANS LES ALIMENTS**

**Vingt-cinquième session
(en ligne)
12-16 et 20 juillet 2021**

Observations présentées par la Fédération internationale des industries de l'alimentation animale

POINT 3.2 DE L'ORDRE DU JOUR : QUESTIONS D'INTÉRÊT ÉMANANT DE LA FAO ET DE L'OMS SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS POUR ANIMAUX, NOTAMMENT LA RÉUNION D'EXPERTS MIXTES FAO/OMS SUR LE TRANSFERT INÉVITABLE ET ACCIDENTEL, DE L'ALIMENTATION ANIMALE À L'ALIMENTATION HUMAINE, DE RÉSIDUS DE MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES APPROUVÉS

Résumé :

La Fédération internationale des industries de l'alimentation animale (IFIF) remercie la FAO, l'OMS et les experts qui ont contribué au rapport sur le [Transfert inévitable et accidentel, de l'alimentation animale à l'alimentation humaine, de résidus de médicaments vétérinaires approuvés](#). Le rapport d'experts reflète un grand nombre des observations, processus et pratiques en cours dans différents pays pour la fabrication de l'alimentation animale et la limitation du risque de transfert inévitable et accidentel de médicaments vétérinaires.

Ce rapport constitue une évaluation précise du risque minimal pour la santé humaine et du nombre réduit de préoccupations d'ordre commercial. Il propose également une bonne présentation générale des options d'évaluation et de gestion des risques qui s'offrent aux États membres et aux parties prenantes.

Depuis que les débats sur la question ont commencé au sein du comité du Codex en 2015, la FAO, en collaboration avec l'IFIF, a mis à jour le manuel intitulé [Bonnes pratiques pour l'industrie de l'alimentation animale : mise en oeuvre du Code d'usages pour une bonne alimentation animale du Codex Alimentarius \(2020\)](#). La version 2020 du manuel comprend une nouvelle section détaillée sur les pratiques qui peuvent être adoptées par les pays et les fabricants d'aliments pour animaux afin de minimiser le risque associé au transfert inévitable et accidentel de médicaments vétérinaires. Ce manuel se base sur les meilleures pratiques provenant des réglementations et des experts du monde entier.

Position de la Fédération internationale des industries de l'alimentation animale :

L'IFIF sait gré au comité d'experts de son travail de révision des données scientifiques, des préoccupations d'ordre commercial éventuelles et des risques potentiels associés au transfert de médicaments vétérinaires. La dernière version du manuel ci-dessus traitant des pratiques de fabrication des aliments pour animaux et des directives visant à évaluer et réduire le risque de transfert inévitable et accidentel de médicaments vétérinaires approuvés dans l'alimentation animale, l'IFIF recommande que le comité du Codex encourage l'usage de ce manuel plutôt que l'élaboration de nouvelles ressources. L'IFIF recommande également de conserver la référence au *Code d'usages pour une bonne alimentation animale (CAC/RCP 54-2004)*, de sorte que les États membres et les parties prenantes puissent le consulter et le mettre en œuvre pour toute question en matière de transfert inévitable et accidentel de médicaments vétérinaires.